

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Président du CA	ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	Présent
Personnalités qualifiées	AIRBUS SAS	BARBAUX	Yann	Excusé
	CentraleSupélec	SOUBEYRAN	Romain	Présent
	ENS de Rennes	DEBUSSCHE	Arnaud	Excusé
	Saint-Gobain	FAFET	Gérald	Excusé
	IFSTTAR	JACQUOT-GUIMBAL	Hélène	Excusée
	Université Paris-Saclay	MARITON	Michel	Présent
	Association anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Présent
	ENS de Lyon	PINTON	Jean-François	Excusé
	Alliance ATHENA	THIBAUT	Françoise	Excusée
Représentants d'institutions partenaires	Université Paris-Saclay	RETAILLEAU	Sylvie	Excusée
	Conseil régional Ile de France	LE BOHELLEC	Franck	Excusé
	CNRS	PAPILLON	Marie-Hélène	Présente
	Académie des sciences	PIRONNEAU	Olivier	Excusé
	Université Paris Sud	SARFATI	Alain	Présent
	INRIA	SPORTISSE	Bruno	Excusé

Collège A	Département Génie mécanique - LMT	BOUCARD	Pierre-Alain	Présent
	ISP	LACOUR	Stéphanie	Présente
	Département de Physique - LPQM	LEDOUX-RAK	Isabelle	Excusée
	Département de Physique - LAC	ROCH	Jean-François	Excusé
Collège B	Département Génie civil - LMT	ABAHRI	Kamilia	Présente
	Département de chimie –PPSM	JULIEN-RABANT	Carine	Excusée
	Département de biologie	RIALLAND	Pascale	Présente
	Département EEA –SATIE	VOURC'H	Éric	Excusé

Élèves et étudiants	Département de Biologie	ALBRECHT	Laure	Absente
	Département de Sciences sociales	<u>Suppléant</u> : LION-ATLAN	Augustin	Présent
	Département de Physique	DELON	Aymeric	Présent
	Département de Génie mécanique	<u>Suppléant</u> : MARTIN-CAVILLE	Camille	Absente
	Département d'Économie et gestion	JACQUOT	Oscar	Présent
BIATSS	Département de Physique	<u>Suppléant</u> : POIZAT	Marine	Absente
	Département de Langues	RENOUX	Mona	Absente
	Département de Mathématiques	<u>Suppléant</u> : SAGHROUNI	Hichem	Présent
BIATSS	Direction de la scolarité et de la vie étudiante	RABE	Tiana	Présente

Représentants du Ministère :

Conseiller d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Excusée
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Présent

Représentants du Rectorat :

SES	AKKARI	Suzanne	Présente
-----	--------	---------	-----------------

Membres de droit :

Agent comptable	KLEIN	Michel	Présent
Directeur général des services	TAVERNIER	François	Présent

Invités permanents présidence :

Président du Conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Présent
Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-président chargé de la recherche	NAKATANI	Keitaro	Excusé
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Excusée

Invités :

Directrice du projet Saclay	GOBERT	Hélène	Excusée
Directrice générale des services adjointe	TORRICELLI	Catherine	Présente
DAF	COUNIL	Christine	Excusée
Affaires juridiques et marchés	GUILLEMET	Marie	Présente

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 - Vote.....	3
II. Actualités	3
III. Aspects institutionnels.....	3
1. L'ENS dans l'Université Paris-Saclay : décret et règlement intérieur provisoire - Vote ...	3
2. Modifications du règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay : Départements d'enseignement et de recherche (DER) - Vote	4
IV. Aspects pédagogiques	5
1. Diplôme de l'ENS Paris-Saclay : renouvellement du grade de master - Vote	5
V. Aspects budgétaires et financiers	6
1. Sorties d'inventaire - Vote	6
2. Demande de remise gracieuse - Vote	6
VI. Conventions	6
VII. Questions diverses.....	6

La séance est ouverte à 9 heures 40.

Pierre-Paul ZALIO présente le nouvel agent comptable de l'École, Monsieur Michel Klein.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 - Vote

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

II. Actualités

Pierre-Paul ZALIO indique que le chantier a pris du retard mais progresse et qu'à ce jour, la réception du bâtiment par l'École est prévue le 31 octobre 2019.

Les concours se sont bien déroulés et les recrutements respectent la volonté de varier les profils des normaliens. De plus, le nombre des normaliens passant une année à l'étranger augmente. La journée « Préambule », présentant des activités destinées aux étudiants et les services de l'École, s'est bien déroulée.

Le week-end d'intégration a été, hélas, marqué par une consommation excessive d'alcool lors des transports.

Par ailleurs, la vie scientifique est marquée par divers événements, dont l'ouverture prochaine de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM). Plusieurs prix et distinctions scientifiques ont été décernés à des membres de l'École.

Oscar JACQUOT observe qu'il s'agit de la dernière réunion du CA dans sa composition actuelle. Il a été informé de l'organisation d'un éventuel vote électronique.

François TAVERNIER précise que les élections relatives à la composition du prochain conseil d'administration sont prévues pour les 7 et 14 novembre 2019. Par ailleurs, aucun vote électronique n'est envisagé.

III. Aspects institutionnels

1. L'ENS dans l'Université Paris-Saclay : décret et règlement intérieur provisoire - Vote

Pierre-Paul ZALIO précise que, lors du dernier CA, il a été mandaté par les administrateurs pour négocier la rédaction du décret de création de l'Université, notamment la partie concernant les modifications du décret de l'École, les points de vigilance étant le diplôme de l'ENS Paris-Saclay valant grade de master et la composition du conseil d'administration afin de garder un équilibre entre les membres nommés et les membres élus.

En outre, la rédaction des statuts a fait l'objet de quelques rares modifications.

Quant au règlement intérieur provisoire, il porte essentiellement sur l'organisation des élections du prochain organe délibératif.

Romain SOUBEYRAN signale que le comité d'audit comprend désormais des représentants extérieurs à l'université nommés par le CA.

Jérôme LAURRE s'étonne de l'emploi du terme d'« école graduée » à la place de « graduate school ».

Pierre-Paul ZALIO indique que le ministère a imposé cette formulation francisée.

Oscar JACQUOT souligne qu'une université qui, souhaitant concentrer 15 % de la recherche française et comportant un grand nombre d'étudiants, ne peut pas se satisfaire d'un conseil d'administration dont la composition n'offre pas la majorité à ses membres élus.

Le décret portant création de l'Université Paris-Saclay et de ses statuts est approuvé à l'unanimité moins quatre voix défavorables.

Le règlement intérieur provisoire de l'Université Paris-Saclay est approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

2. Modifications du règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay : Départements d'enseignement et de recherche (DER) - Vote

Pierre-Paul ZALIO indique que les modifications du règlement intérieur concernent essentiellement la dénomination de l'École et la présentation de son organisation en DER, qui vise le décloisonnement des activités d'enseignement et de recherche.

Toutes les entités ont été consultées. Néanmoins, elles présentent des situations différentes. Le cadre réglementaire approuvé par les différentes instances de l'École permettra la création des DER à partir de janvier 2020.

Chaque DER disposera de son propre règlement intérieur, de son propre budget, distinct de celui des unités de recherche et d'un conseil de DER. Ses compétences comprendront notamment le recrutement et le suivi des normaliens, la politique de formation intégrant une immersion précoce des normaliens dans les laboratoires de recherche ainsi que les campagnes d'emploi et la gestion des services des enseignants et des enseignants-chercheurs. Dès la programmation du nouveau bâtiment en 2010, un rapprochement des départements et des laboratoires d'une même discipline a été prévu permettant l'organisation physique en DER.

Pascale RIALLAND s'enquiert d'un accompagnement pour les structures qui rencontrent des difficultés à se projeter dans les DER.

Pierre-Paul ZALIO indique que la présidence prend bonne note de ce point.

François TAVERNIER indique que la DRH participe à des réflexions de mutualisation à la demande des structures. Ces dernières pourront également être accompagnées pour la rédaction du règlement intérieur ou pour leur réorganisation.

Aymeric DELON souhaite que le recrutement des normaliens reflète davantage l'évolution de la société française.

Pierre-Paul ZALIO précise que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a missionné des personnalités, dont les présidents et directeur des ENS, pour une réflexion sur

l'ouverture sociale des grandes écoles et notamment des ENS. Plusieurs mesures sont à l'étude ; on peut noter cependant que l'ENS Paris-Saclay présente un taux de boursier très supérieur aux autres grandes écoles sollicitées dans ce cadre.

Augustin LION-ATLAN souligne l'importance d'associer les élus étudiants à la réflexion sur le rapprochement entre l'enseignement et la recherche.

Pierre-Paul ZALIO partage cet avis.

Les modifications du règlement intérieur de l'École sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

La séance est suspendue de 10 heures 45 à 11 heures 05.

IV. Aspects pédagogiques

1. Diplôme de l'ENS Paris-Saclay : renouvellement du grade de master - Vote

Pierre-Paul ZALIO indique que le diplôme sera à l'ordre du jour de la séance du CNESER du 15 octobre.

Le document de présentation du diplôme insiste sur l'évolution des intitulés de parcours, l'intrication des études avec la recherche, la diversité des profils des normaliens, les mesures d'accompagnement et le suivi personnalisé, y compris après l'École.

Il souligne l'importance du travail réalisé en conseil de perfection du diplôme.

Le fait que les jurys d'admission, de dispense/équivalence et de diplomation soient communs à l'ensemble des départements marque une évolution positive.

Enfin, le document présente une répartition des activités en crédits ECTS.

Pierre-Paul ZALIO précise que le vote de ce jour porte sur le renouvellement du grade de master obtenu en 2016.

Oscar JACQUOT se félicite d'une évolution du diplôme avec une coloration optionnelle.

Caroline DE SA confirme que l'effort a en effet été porté à la demande des étudiants.

Oscar JACQUOT souligne que le grade de master permet aux étudiants de disposer d'une bourse. Toutefois, le CROUS ne peut financer que trois années sur les quatre que compte le cursus.

Caroline DE SA note cette indication à vérifier.

Oscar JACQUOT estime que l'outil d'accompagnement ADN fonctionne convenablement.

En revanche, Oscar JACQUOT émet des réserves sur la pertinence des conférences organisées par l'École.

Caroline DE SA indique que des conférences à l'initiative des étudiants ont été prises en compte dans le cadre du diplôme. Par ailleurs, il existe un comité éditorial pour les conférences. De plus,

les enquêtes confirment l'avis favorable des normaliens au sujet des conférences, en dépit de problèmes de compatibilités d'horaires.

Pierre-Paul ZALIO rappelle que l'intégration des conférences transversales dans la diplomation reflète la volonté de partager un savoir commun et une culture commune au niveau de l'établissement. Il souhaite également que les normaliens s'impliquent davantage dans l'élaboration de ces activités.

Aymeric DELON suggère d'ouvrir les conférences aux autres composantes de l'Université Paris-Saclay.

Patrice AKNIN suggère d'associer le conseil scientifique à la démarche.

Jérôme LAURRE indique que l'ENS Ulm rencontre aussi des problèmes de fréquentation aux conférences.

Caroline DE SA indique que les personnes désirant participer au comité éditorial seront contactées par le nouveau coordinateur des conférences.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le nouveau projet d'arrêté relatif à l'attribution du grade de master au diplôme de l'Université Paris-Saclay.

V. Aspects budgétaires et financiers

1. Sorties d'inventaire - Vote

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les sorties d'inventaire.

2. Demande de remise gracieuse - Vote

François TAVERNIER indique que la remise gracieuse proposée au conseil concerne un trop-perçu versé à un élève, qui est actuellement dans une situation difficile.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la demande de remise gracieuse, pour un montant de 4 278,65 euros.

VI. Conventions

Pierre-Paul ZALIO présente le document récapitulatif des conventions de recherche et des marchés qu'il a signé par délégation du conseil et qu'il est tenu d'informer a posteriori.

François TAVERNIER précise que certaines conventions concernent des marchés relatifs au fonctionnement et à l'aménagement du nouveau bâtiment.

VII. Questions diverses

Aymeric DELON s'enquiert de la date du comité de déménagement.

François TAVERNIER indique qu'une date est pressentie fin octobre. Cette réunion sera suivie d'une Assemblée générale.

Le prochain CA se tiendra le 13 décembre 2019.

La séance est levée à 11 heures 45.

Le président du conseil d'administration

Pierre-Paul ZALIO

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com